

École Maternelle LA FONTAINE

Chemin de la vallée

91320 WISSOUS

Procès-verbal du 2ème Conseil d'École de l'école Maternelle La Fontaine du Jeudi 9 mars 2017

Étaient présents :

L'équipe enseignante : Mme Monnier, Mme Jegen, Mme Pacini, Mme Guery, Mme Parisot, Mme Mequignon, Mme Romann et M. Frot.

Les parents d'élèves au Conseil d'école : Mme Bourgeois-Joëts, M. Demeulanaere, Mme Mouret, Mme Pot, Mme Leghali.

Le représentant de la Mairie : M. Kitsais, directeur de Cabinet de M. le Maire

La responsable de l'animation périscolaire : Mme Haberzettel.

Étaient Absents excusés :

Mme Maron, Inspectrice de circonscription,

M. Durand, Maire adjoint délégué aux affaires scolaires et à l'enfance.

Secrétaire de séance : M. Frot.

1 Projet d'école : mise à jour du projet d'école 2015/2019.

Le projet d'école se situe dans sa deuxième année. 3 axes de travail sont prévus pour cette année :

1. Un axe concernant l'accueil des nouveaux personnels dans l'établissement et la communication des outils d'école .
2. La construction d'une progression de cycle d'ateliers de manipulation autonomes.
3. Une réflexion sur l'évaluation des élèves dont ils soient acteurs et conscients.

2 Projet Art et Jardin et kermesse

La Caisse des écoles a attribué un budget de 3 480 € réparti comme suit :

- 860 € d'achat de matériel de jardinage
- 400 € d'achats de jeux et matériel pédagogiques
- 860 € qui ont permis la visite d'un apiculteur à l'école
- 1 360 € alloués pour une visite au Conservatoire des plantes de Milly-la-Forêt.

Les commandes de matériels seront effectuées rapidement afin de commencer les plantations et activités dès le retour des vacances de printemps.

L'équipe enseignante organisera une kermesse à l'attention des enfants le mercredi 5 juillet 2017. Les différentes classes prépareront des stands de jeux et d'activités dans le cadre des apprentissages. Des parents volontaires pourront tenir les stands, si Madame l'Inspectrice

l'autorise, permettant aux enseignants et ATSEMs d'être disponibles pour la gestion des groupes élèves et la surveillance.

3 Point sur la coopérative scolaire

Le solde du compte de la coopérative scolaire de l'école est de 2 061 € au 1^{er} janvier. Les nouvelles recettes sont : la subvention de la Caisse des Écoles de 2 688 € et les revenus générés par la vente de photos : 4 000 € de recettes, mais le photographe n'a pas encore été payé, il faudra donc lui reverser une très grande partie de cette somme.

Les dépenses effectuées :

- 407 € de cotisations à l'OCCE,
- 1 220 € pour l'animation Kapla offerte aux élèves en fin d'année 2016,
- 16 € pour l'achat d'une nouvelle plastifieuse,
- 99,99 € pour financement d'un nouveau poste audio.

Le don moyen par famille cette année est de 17,25 €.

4 Utilisation des locaux de l'école sur le temps méridien.

Intervention de Nathalie Haberzettel, coordinatrice de l'ACM :

La possibilité d'utiliser une salle de classe en plus de la salle de motricité convient bien en cas de grand froid ou de pluie. Il reste à établir un protocole d'utilisation du matériel de la salle de motricité.

Les enseignants font remarquer que la salle de motricité est très bruyante et demandent si une insonorisation pourrait être envisagée. Le représentant de M. le Maire prend note de la question.

La Directrice précise que les animateurs ont pu mettre les enfants à l'abri dans la classe de GS7 lorsque le temps ne permettait pas que les enfants soient sortis dans la cour. Depuis le conseil d'école extraordinaire, l'espace a dû être utilisé 4 ou 5 fois, essentiellement pour cause de fortes pluies. Les petites salles attenantes permettent le stockage de jeux et activités dédiées.

Les animateurs remercient les enseignants et la direction de l'école de leur avoir laissé utiliser plusieurs salles de classe chauffées lors de la panne de chauffage du mois de janvier.

5 Remplacement de personnel enseignant.

Les représentants des parents d'élève lui ayant écrit à propos du peu de remplacement des professeurs absents, Madame l'Inspectrice leur a répondu que la circonscription avait dû faire face sur la période de janvier-février à plusieurs épidémies et à plusieurs départs en congés maternité. La circonscription ne disposant que de 6 postes de remplaçants pour 300 enseignants, tous les remplacements n'ont pu être assurés.

Nous remercions Mme l'inspectrice d'avoir pourvu rapidement au remplacement de Mme Romann.

6 PPMS : mise à jour du PPMS pour l'année 2016/2017.

Le PPMS confinement a été mis à jour pour cette année scolaire.

Les malles manquantes ont été fournies par la Mairie, il manque encore les bouteilles d'eau minérale qui doivent être disposées dans les zones de confinement.

3 zones de confinement :

- Le réfectoire maternelle (MS/GS6, MS5 et GS8)
- Le dortoir de la PS1 (PS1, MS4 et GS7)
- Le dortoir de la PS2 (PS/MS2 et PS3)

La classe de moyens du bâtiment modulaire rejoindra le bâtiment par l'entrée la plus proche (préau élémentaire) et ira ensuite au réfectoire maternelle : le trajet est un peu long, mais celui-ci respecte le sens de circulation des élèves et se situera dans un espace intérieur.

Un exercice PPMS confinement et un exercice incendie auront lieu avant les vacances de printemps.

7 Petits travaux réalisés :

depuis le dernier Conseil d'école :

- Malles ppms surélevées dans les zones de confinement,
- réparation de la chaudière. La Directrice remercie la Mairie pour sa réactivité et la proposition de mise à disposition du centre de loisirs pour les classes non chauffées,
- divers petits travaux de plomberie, serrurerie.

Restent à faire :

- Un WC hors service à l'étage,
- les protèges charnières du bâtiment modulaire ne sont pas posées,
- deux lavabos hors service dans les toilettes de la classe de PS/MS 2,
- le remplacement de la moquette par une surface plus facile d'entretien dans deux classes,
- la mise en sécurité de l'escalier menant à la cantine sur le palier du premier étage.

La demande étant récurrente depuis plusieurs années, les associations de parents d'élèves sont unanimes pour interpeller dès le lendemain par mail, la Mairie.

La Directrice exprime son inquiétude quant à la sécurité des élèves en cas de bousculade ou simple maladresse, l'escalier descendant en ligne droite, une dégringolade pourrait avoir des conséquences graves. La Mairie prend note des demandes de travaux et ne peut apporter aucune réponse sur les délais ou commandes les concernant excepté pour la barrière pour laquelle une pose serait prévue pour les vacances de printemps.

L'équipe enseignante demande s'il est possible d'anticiper les chaleurs de l'été et de commander des ventilateurs et gobelets.

Les parents d'élèves demandent s'il existe des normes de sécurité concernant les ventilateurs. Mme Romann qui s'était chargée de se renseigner l'année dernière apporte une réponse négative, mais souligne cependant le caractère bruyant de certains modèles. Il ne s'agit donc pas de les choisir au hasard avec pour seul critère le prix.

Le représentant de M. le Maire demande à ce qu'une commande soit transmise avec les références des modèles choisis par l'équipe enseignante, et précise qu'un budget supplémentaire sera voté en mairie fin avril : la demande doit donc se faire avant.

8 Travaux portant sur les locaux : projets (cantine, préau).

Le Maire-adjoint aux travaux n'étant pas présent à ce Conseil d'École mais l'étant à celui de l'école élémentaire, les représentants des parents d'élèves ont pu se faire l'écho d'un certain nombre d'informations concernant les travaux.

L'école élémentaire est à quelques élèves d'une ouverture de classe supplémentaire. La salle de classe du bâtiment modulaire actuellement occupée par une classe de maternelle devrait dans ce cas, être laissée à une classe élémentaire.

Le représentant de M. Le Maire indique que les garages jouxtant la cour de l'école maternelle seront bientôt détruits afin de construire une nouvelle cuisine et un réfectoire pouvant accueillir les élèves d'élémentaire et de maternelle. De nouvelles salles de classes seront aménagées dans l'actuel bâtiment cuisine-réfectoire, mais elles ne seront pas prêtes avant au moins la rentrée 2018. Il ne connaît pas la date de commencement des travaux. Il promet que toutes les précautions seront prises afin que les élèves soient éloignés de la zone de travaux.

L'équipe enseignante rappelle que par le passé, des entreprises intervenant dans l'école ont laissé des ordures et des outils dangereux dans les classes, et que si la Mairie a bien conscience que les travaux interviennent en limite d'une école maternelle, il serait bon de rappeler aux prestataires les précautions nécessaires.

Si l'école élémentaire occupe les 2 classes du bâtiment modulaire, il faudra bien trouver une place pour la classe de maternelle qui y est installée actuellement. Il faudra, une fois de plus, avoir recours à un bâtiment modulaire, mais où sera-t-il placé ?

La FCPE rappelle les mauvaises expériences subies (absence de toilettes et point d'eau) et souhaiterait que rien ne soit décidé sans la consultation des enseignants et des représentants des parents d'élèves. Ils voudraient éviter que ce bâtiment modulaire ne soit installé dans la petite cour donnant sur le chemin de la vallée pour plusieurs raisons dont

- l'abattage de l'arbre qui fournit de l'ombre aux enfants l'utilisant (il n'y a plus de préau pour les protéger du soleil) et de l'ombre aux classes,
- et la forte diminution de la lumière du jour à la fois dans le bâtiment modulaire et les salles de classes se trouvant en face.

Les représentants des parents d'élève s'entendent pour envoyer rapidement un courrier à Mme l'Inspectrice lui exposant la situation et lui demandant d'apporter son soutien à la mise en place d'une réunion consultative de tous les acteurs : Mairie, enseignants, représentants des parents.

La directrice rappelle qu'elle avait proposé à M. Durand que la salle de motricité soit utilisée en salle de classe et qu'un bâtiment modulaire fasse office de salle de motricité.

Les enseignants demandent si une insonorisation de la salle de motricité est possible car la salle résonne beaucoup. M. Kitsais prend note de ces remarques.

La séance est levée à 20h.

La Directrice,
Mme Monnier